

Les psychologues alertent !

Les organisations syndicales et associatives signataires tiennent à alerter sur l'incompatibilité irréductible entre certaines propositions de l'extrême droite et l'éthique et la déontologie des psychologues qui se réfèrent aux conventions internationales des droits humains.

En effet, en vertu de l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme, « chacun jouit des droits reconnus dans la Convention, quels que soient la couleur de sa peau, son sexe, sa langue, ses convictions politiques ou religieuses ou ses origines ».

Le code de déontologie des psychologues dans ses principes, déclare le respect des droits fondamentaux de la personne, et l'intégrité et la probité inhérents à l'exercice de la profession.

Les psychologues refusent, au nom d'une préférence nationale, toute discrimination des personnes migrantes, des mineurs non accompagnés, des travailleurs sans papiers ainsi que l'exclusion du droit à l'éducation, à la qualification et à la santé de toute une partie de la population.

Les psychologues défendent l'accueil et l'accompagnement inconditionnels de chacune et chacun dans tous leurs champs d'exercice (Santé, Éducation, Travail, Justice, social et médico-social, protection de l'Enfance...) et s'opposent à tout projet discriminatoire et d'exclusion porté par l'extrême droite.

Les signataires :

- AEPU : Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités
- AFPEN : Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale
- APSYEN : Association des Psychologues et de Psychologie dans l'Éducation Nationale
- CPCN : Collège des Psychologues Cliniciens Spécialisés en Neuropsychologie
- CGT-UFMICT : Union Fédérale Médecins, ingénieurs, cadres, techniciens
- CGT-UFICT : Union Fédérale des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise
- CGT- SAS : Union Fédérale de l'Action Sociale
- FFPP : Fédération Française des Psychologues et de Psychologie
- FSU-SNUIPP : Fédération Syndicale Unitaire - Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles
- FSU- SNES : Fédération Syndicale Unitaire - Syndical National des Enseignants du Second degré
- FSU- SNEPAP : : Fédération Syndicale Unitaire - Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire
- FSU-SNPES PJJ : Fédération Syndicale Unitaire Syndicat National des Personnels De l'Éducation et du Social
- PELT : Penser Ensemble le Travail
- SFP : Société Française de Psychologie
- SNP : Syndicat National des Psychologues
- SNU TEFI FSU : Syndicat National Unitaire – Travail Emploi Formation Insertion (adhérent à la FSU)
- SNUTER : Syndicat National Unitaire de la Territoriale
- SUD CT : Union Syndicale Solidaire - Collectivités Territoriales
- SUD – Santé Sociaux : Union Syndicale Solidaire – Santé Sociaux

